

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU

LYCÉE MOIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 3. — Avril-Mai 1917

SOMMAIRE :

REUNIONS DU MOIS

I. — Association des anciennes Elèves

1. *Réunion du Conseil.*
2. *Souscriptions en faveur des Associations des Régions envahies.*
3. *Mort au Champ d'honneur.*
4. *Citations.*
5. *Mariages et Naissances.*
6. *Décès.*
7. *Changement d'adresses.*
8. *Avis.*
9. *Nouvelles diverses.*

II. — Société de Bienfaisance

1. *Réunions de Mai.*

III. — Œuvres de guerre

1. *Loterie en faveur de la Ligue des Droits des femmes de Professions libérales.*
 2. *Remplaçantes bénévoles pour les ouvrières d'usine.*
 3. *Volontaires agricoles.*
 4. *L'Orphelinat des Armées. Comité du XV^e arr^t.*
-

Réunions du mois

La Réunion de Bienfaisance est remplacée par la promenade des enfants qui a lieu le 7 juin.

Dimanche 10 juin à 2 heures, Cercle Amical.

1. Association des Anciennes Elèves

La réunion du Conseil du 23 mai

Le Conseil de l'Association s'est réuni au Lycée le mercredi 23 mai, sous la présidence de Mlle *Laurence Dupuy*, présidente. *Mme la Directrice* présidente honoraire assistait à la réunion ; étaient en outre présentes : Mlle *Henriette Hécart*, vice-présidente, *Mme Kerrion*, trésorière-adjointe, *Mme Delzant*, secrétaire, Mlle *Madeleine Romand*, secrétaire-adjointe, Mlles *M. Bondois*, *S. Karpelès*, *B. Milliard*, *P. Pontsevres*.

A l'ordre du jour de la séance figurait tout d'abord un appel du Comité de l'Union des Associations en faveur des Associations victimes de la guerre. Mlle *Milliard* donne lecture de la lettre de Mlle *Desprez*, présidente de l'Union :

« Parmi les innombrables victimes de la guerre, certaines sont spécialement nôtres, nos compagnes des régions envahies qui sont, depuis des années privées des plus élémentaires ressources matérielles, sans nouvelles des leurs, soumises aux incessantes vexations de l'ennemi, à sa cruauté, à sa mensongère propagande, mais qui travaillent quand même, elles aussi, dans leurs pays dévastés et gardent inviolable la foi française.

Le jour de leur délivrance semble approcher. Ce jour-là ne devons-nous pas leur prouver toute notre sympathie (aujourd'hui si douloureusement impuissante) en les aidant à reconstruire leurs Associations ruinées, à secourir sous la forme la

plus rapide, la mieux adaptée à la variété infinie des besoins leurs sociétaires plus spécialement éprouvées.

C'est ce que l'Association des Anciennes Elèves du Lycée Victor Hugo a pensé lorsqu'elle a présenté à notre Comité le vœu suivant : « Voir le Comité de l'Union centraliser les efforts des Associations non éprouvées par la guerre au profit des Associations des pays envahis, au fur et à mesure de leur libération. »

Le Comité de l'Union adopta ce vœu avec enthousiasme et décida de créer immédiatement un « Fonds spécial de secours aux associations des régions envahies » auquel l'A. de Victor Hugo souscrivit sur le champ une somme de 200 fr.

Mlle Milliard ajoute que, depuis le commencement de la guerre l'Union a déjà accueilli à la maison des Lycéennes et aidé pour leurs études 3 réfugiées, mais qu'il faut disposer de fonds pour seconder efficacement, sans qu'on sache encore exactement de quelle manière, des Associations qui auront sans doute des membres à soutenir et pas un sou en caisse.

Mme la Directrice fait observer que nous pourrions considérer les membres d'Associations des pays envahis comme *sociétaires adoptés*, sous cette rubrique toute cordiale et prévue par nos statuts, nous pourrions pour leur venir en aide prélever sur la caisse de prêts et dons.

Le Conseil décide d'accorder immédiatement une allocation de 300 fr. auxquels pourrait s'ajouter le produit d'une souscription individuelle de nos sociétaires à qui on adressera un appel dans le Bulletin.

Mme Delzant est désignée par le Conseil comme déléguée de l'A. de Molière à l'Assemblée générale de l'Union qui aura lieu le 17 juin prochain.

On passe ensuite à la discussion d'un projet de Conférences ou de réunions plus fréquentes qui rapprocheraient les sociétaires, resserrant entre elles les liens de cordialité et de solidarité. Mme la Directrice, fait observer qu'il faut à l'avance arrêter le programme, la date et le jour de ces réunions si l'on veut qu'elles aient chance d'être nombreuses. En dehors des Conférences, de l'Assemblée générale et de la Vente de Charité, les anciennes élèves pourraient se retrouver au Lycée

pour y prendre une tasse de thé et travailler à des ouvrages personnels utiles aux œuvres de guerre, ouvrages qu'elles seraient libres d'emporter ou de laisser pour être offerts collectivement au nom de l'Association.

Le Bulletin d'octobre annoncera ces réunions auxquelles, bien entendu, seront conviées les aspirantes.

Dès maintenant on admet en principe, qu'elles pourront avoir lieu les 2^e *jeudis* et être au nombre de 6 :

1^o En *octobre*, une *conférence* ; 2^o en *décembre* la *Vente de Charité* ; 3^o en *janvier*, *tasse de thé-ouvroir* ; 4^o en *février*, *Assemblée générale* ; 5^o en *mai*, *conférence* ; 6^o en *juin*, *tasse de thé-ouvroir*.

Mlle Dupuy, exprime également le désir que les trois réunions du Conseil imposées par les Statuts soient fixées à des dates régulières (2^e *mercredis* de *janvier*, *mai* et *octobre*).

De même, en ce qui concerne les bulletins, Mlle Dupuy souhaiterait qu'on pût en augmenter le nombre quitte, dans les circonstances actuelles, à réduire les proportions de chaque numéro à cause de l'augmentation croissante des frais du papier et d'impression.

Alors qu'il n'y eut que 4 bulletins en 1916, il y en aura 6 en 1917 (janvier, mars, mai, juillet, octobre, décembre).

A l'unanimité, le Conseil se range à l'avis de sa Présidente.

En ce qui concerne le Bulletin, Mme Kerrion fait observer, avant que l'on ne se sépare, qu'il y aurait lieu de réagir contre une tendance nuisible aux intérêts de l'Association : un certain nombre de sociétaires cessent de payer leur cotisation, mais versent un abonnement de 2 fr. par an pour continuer à recevoir le Bulletin. Il est décidé que dorénavant, les abonnements ne seront acceptés que pour les personnes étrangères au Lycée et qu'un avis à cet égard paraîtra dans le prochain numéro.

Souscriptions en faveur des Associations des Régions envahies

Nous espérons que l'Appel adressé par l'Union, en faveur de nos compagnes membres des Associations des régions envahies sera entendu de toutes les lectrices de ce Bulletin. Persuadées que « toute souffrance non endurée est une dette envers ceux qui souffrent », elles auront à cœur d'envoyer leur offrande à notre trésorière, *Mme Gieseke, 132, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine*, qui recevra avec reconnaissance les moindres souscriptions dont la somme s'ajoutera à l'Allocation que le Conseil a décidé de prélever sur notre fonds de secours.

Mort au Champ d'honneur

Le capitaine aviateur René Doumer, chevalier de la légion d'honneur, 4 fois cité à l'ordre du jour, est glorieusement tombé dans un combat aérien le 26 avril dernier.

Nous exprimons à sa sœur, *Mme Crété (Lucile Doumer)*, notre profonde sympathie.

Citations

M. Paul Bondois, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, actuellement canonier au ...^e régiment d'artillerie de campagne, fils de M. Bondois, ancien professeur au Lycée Molière, membre honoraire de l'Association, frère de Mlles Marguerite et Elise Bondois et de Mme Marchand (Louise Bondois) a, pour sa belle conduite, mérité la Croix de guerre avec citation à l'ordre de la division dans les termes suivants :

« Blessé le 24 février 1917 au cours d'une mission exécu-

tée sous un violent bombardement, a continué à se porter en avant, malgré sa blessure, jusqu'au poste où il est tombé, sa mission accomplie. »

M. Labie, lieutenant de réserve au ...^e d'artillerie, mari de Mme Labie (Françoise Jullien), grièvement blessé lors de la dernière offensive, a été nommé chevalier de la légion d'honneur avec la citation suivante :

« Commandant de batterie d'une valeur exceptionnelle, d'un grand courage et d'un rare sang-froid. Le 24 avril 1917, a été très grièvement blessé à son poste de combat et n'a consenti à être évacué qu'après s'être assuré par lui-même que l'officier appelé à le remplacer était parfaitement au courant de la mission de sa batterie. Déjà blessé deux fois et trois fois cité à l'ordre. »

Mariages

On nous annonce le mariage de Mlle Jeanne Botrel avec M. Michel Jasiewicz, décoré de la Croix de guerre.
de Mlle Madeleine Gumery avec M. Pierre Izembart.

Naissances

M. et Mme Page (Suzanne Bernot) ont le plaisir de nous annoncer la naissance de leur fils Marcel.

M. et Mme de Reilhan de Carnas (Marguerite Jumentié) nous annoncent la naissance de leur fils Claude.

M. et Mme Bernard (Suzanne Imbert) nous font part de la naissance de leur fille Françoise.

Nous adressons à nos compagnes nos bien vives félicitations.

Décès

Nous apprenons la mort de :

Mme Bauret, mère de Mlle Bauret, ancien professeur au Lycée Molière.

M. Alexandre Richard, grand-père de Mlle Madeleine Richard.

Mme Vve Schadet, grand'mère de Mlle Amélie Jalenques.

M. Vial, Inspecteur de l'Enseignement primaire, chevalier de la Légion d'Honneur, grand-père de Mlles Suzanne et Marianne Brossolette.

Mme Pruvost, grand'mère de Mlle Madeleine Nicol.

M. Gallois, père de Mme Jeanne Gallois.

Mme Christophe, mère de Mme Marillier (Juliette Christophe) et grand'mère de Mlle Yvonne Marillier.

Mme Rennotte, mère de Mme Rennotte Marguerite Deroy).

Mme Giesecke, belle-mère de Mme Giesecke, (Alice Nordling).

Mme Smith, mère de Mlle Marguerite Smith.

Nous adressons à Mlle Bauret ainsi qu'à nos compagnes l'expression émue de notre sympathie.

Changements d'adresse

Mme Lochard (Charlotte Frouessart), 57, rue Cuvier (Paris).

Mme Renouard (Camille Regnault), 16, rue La Fontaine.

Mme Soleil (Marthe Pommier), 195, rue de Vaugirard.

Avis

Dorénavant les abonnements au Bulletin ne seront acceptés que pour les personnes étrangères au Lycée. On est prié d'envoyer d'avance le montant de son abonnement. Tous les abonnements qui ne seront pas parvenus au mois de février seront considérés comme non renouvelés.

Nouvelles diverses

Une nouvelle victoire féministe vient d'être remportée par Mlle Berthe Milliard, nommée chef-adjoint du Cabinet de M. Léon Bourgeois, ministre du Travail. Nous félicitons chaudement notre ancienne compagne qui, nous en sommes assurées, saura déployer son activité généreuse dans le poste si intéressant auquel elle vient d'être appelée.



L'âme intime de nos soldats, telle qu'elle se manifeste au retour du front dans quelques scènes prises sur le vif, voici ce que nous trouverons dans « Ames Françaises », le volume récemment paru chez Fischbacher, de notre professeur Mlle Dugard, qu'une de nos anciennes compagnes, Mlle Andrée Karpelès, a illustré avec le sentiment le plus délicat de la vie moderne.



Mlle Mathilde Deromps vient de soutenir sa thèse de Doctorat de Médecine ; elle a obtenu la mention Bien. Toutes nos félicitations et nos vœux au nouveau Docteur qui va, nous dit-on, se spécialiser pour les enfants.

◆ ◆ ◆

2. Société de Bienfaisance

A la dernière réunion de Bienfaisance qui a eu lieu le 10 mai, il a d'abord été question des colonies de vacances ; c'est en effet le moment de dresser les listes des enfants qui seront envoyés à la campagne. Malheureusement nous serons peut-être obligées, à notre grand regret, d'en restreindre le nombre cette année pour plusieurs causes ; en premier lieu, il y a certaines familles auxquelles nous avons l'habitude d'envoyer nos petits Parisiens pour qui ce sera plutôt une gêne ; la main-d'œuvre agricole se faisant de plus en plus rare, les femmes et les vieillards sont constamment occupés aux champs, et la surveillance d'enfants trop jeunes pour les aider serait pour elles un souci supplémentaire. Nous devons ensuite prévoir les difficultés de l'hiver prochain, et les dépenses du mois dernier ont été assez élevées ; il a été déboursé 542 fr. 40.

Détail :

Goûter du Cercle amical	8 90
Vêtements et chaussures	50 30
Légumes et provisions (à dix familles)	95 40
Ensemencement du terrain de la ville (donné à Mme R.)	20 »
Avance à Mme J. (6 enfants)	30 »
Voiture d'enfants à Mme J.	20 »
Voyage des 2 petites B. (envoyées à la campagne, près du Creusot). Promesse de leur envoyer à cha- cune tous les mois	10 »
Pension à Lucien-Abel Morel chez Mme Genty (les frais cependant seront peu élevés, car l'allocation produit 37 fr. 50 et Lucien travaille)	75 »

Comme il faut prévoir que ces dépenses augmenteront encore, nous ne pourrions inscrire les enfants que conditionnellement. La convocation aura lieu les dimanches matin 20 mai et 4 juin.

Nous avons ensuite pris connaissance du cas particulièrement intéressant de Mme L. qui est mère de quatre enfants et habite un logement déplorable ; le bébé a été envoyé dans le Loiret ; les deux petites sont à l'Abri de l'Enfance, 84, rue Dutot ; l'aîné, Roger, est chez Mme Rigaud.

Il a été question de Mathurin et Vincent Blanchard, nous espérons qu'ils pourront aller à Hendaye. Il serait aussi très bon de pouvoir envoyer à Royan Jean Le Quéré, dont c'est la dernière année d'école ; il doit en effet se présenter au certificat d'études cette année.

Notre société vient, tout dernièrement, de recevoir un don généreux, et les circonstances dans lesquelles il a été fait le rendent tout particulièrement précieux. Mlle Andrée Karpeles avait eu l'idée, pour obtenir un envoi de chaussures dont nos enfants avaient tout à fait besoin, d'écrire à l'American Relief Clearing House (comité central des secours américains, 5, rue François I^{er}), qui fonctionne depuis la guerre et a déjà si magnifiquement secouru nos éprouvés de la guerre. Or voici la belle réponse que nous avons reçue :

« Madame, nous avons le plaisir de vous informer que nous vous avons envoyé les articles suivants : 2 caisses de souliers de la part de l'American Red Cross, 1, Madison Avenue, New-York City. Ces dons que nous vous offrons ont tous été fournis par vos amis d'Amérique qui cherchent de cette simple façon à exprimer leur grande admiration et leur grande amitié pour le peuple français. Puissent ces articles vous être utiles dans votre œuvre. Nous vous serions bien obligés d'écrire aux donateurs, aux adresses ci-dessus pour leur en accuser réception.

Ceux qui préparent ces caisses sont toujours heureux de recevoir un mot personnel des destinataires. Chaque fois que vous aurez besoin de quelque chose, veuillez nous en faire part et nous ferons tout notre possible pour vous satisfaire.

Agréé, etc... »

Remercions nos amis d'Amérique de leur bonté généreuse et de leur élan de cœur si réconfortant.

Nos soldats continuent à se bien porter et nous envoient

régulièrement de leurs nouvelles. Nous sommes heureux de reproduire la 2^e citation de Robert Le Quéré, en date du 10 janvier (il est actuellement au repos après avoir participé aux attaques de Champagne) :

« Robert Le Quéré, plusieurs fois volontaire pour des patrouilles, a, au cours d'une reconnaissance, été blessé dans les fils de fer ennemis alors qu'il mettait son fusil mitrailleur en batterie, est resté sur place jusqu'au signal du retour.

« Signé : Leconte, 10 janvier 1917. »

Louis Lefebvre nous fait part de ses premières impressions de régiment, il est mécontent de se sentir tellement courbaturé, mais la bonne nourriture le remettra, dit-il ! Il est du reste plein de courage et va entrer au peloton des élèves caporaux. Heureuse coïncidence, il se trouve incorporé justement à l'endroit où Mlle Maury a fondé un Cercle de Soldats, aussi espérons-nous qu'il va la rencontrer.

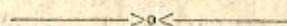
Eugène Lefebvre est en excellente santé et fait toujours bravement son devoir ; il nous donne de bonnes nouvelles de sa mère et de sa sœur qui ont, dit-il, ensemencé leur jardin et augmenté leur basse-cour en prévision de l'hiver prochain.

Il nous fait part d'une lettre d'un de ses camarades, membre comme lui de la Société l'Aubussonaise dont nous avons signalé cet hiver l'intelligente initiative : elle désirait, en effet, trouver par le Lycée Molière un maison en Angleterre qui leur ferait faire des commandes, augmentant ainsi leur champ d'action, mais de ce côté il n'y a encore rien de défini et l'Aubussonaise désire vivement de l'aide ; ce jeune homme s'adresse à E. Lefebvre, en ces termes :

« J'aurais l'intention de demander à la Rédaction du Bulletin du lycée Molière de bien vouloir encarter un appel détaché et que nous ferions imprimer à part. Cet appel pourrait être mis simplement entre deux pages du dit Bulletin et adressé avec celui-ci aux adhérentes de l'Association ; il signifierait notre œuvre et un peu notre détresse. Il demanderait du secours sous la forme de commandes que nous apporterions le plus grand soin à exécuter. Peut-être cela vaudrait-il la peine d'être fait. C'est en tous cas à essayer. »

Nous signalons cette lettre à nos sociétaires et nous leur recommandons vivement l'Aubussonaise qui mérite tant d'être encouragée. Le magasin de vente est 20, rue de la Paix.

Nous avons peu à dire, ce mois-ci, sur le Cercle amical. En avril, notre réunion n'a pas eu lieu à cause de Pâques ; en mai, nous avons passé l'après-midi du dimanche 13 mai au Bois, à la grande joie de nos jeunes amies favorisées par un temps radieux.



3. Œuvres de guerre

Loterie en faveur de la Ligue des Droits des femmes de Professions libérales

Une Association s'est fondée dans le but de venir en aide aux femmes exerçant une profession libérale et l'ayant exercée avant les hostilités, lorsqu'elles n'ont droit ni aux allocations, ni aux secours de chômage. Depuis la guerre, tant de leçons, d'engagements et de collaborations ont été supprimés, que nombre de malheureuses souffrent de la pire des misères : *celle qui se cache*.

Au profit de cette œuvre d'intérêt féminin, le Comité a organisé une Loterie qui sera tirée le 20 juin. On trouve des billets chez la présidente de l'Association des Anciennes élèves : Mlle Dupuy, 18, rue Molitor, Paris (16^e), qui vous sera reconnaissante du plus modeste don

Remplaçantes bénévoles pour les ouvrières d'usine

Mme Rosenthal, vice-présidente de l'Association pour l'Enrôlement Volontaire des Françaises, ayant, après la lecture de nos Bulletins, été « frappée de l'esprit social et de la sensibi-

lité généreuse qui anime notre association », demande à notre présidente s'il ne se trouverait pas parmi nous « des bénévoles qui voudrussent bien remplacer, pendant un délai de deux mois, dans une usine de munitions, des femmes sur le point de devenir mères. »

Un usinier de l'avenue de St-Mandé (à proximité du métro), se prête à cet essai consentant à ce que *deux* bénévoles remplacent *une* ouvrière, l'une venant de 7 h. à midi, l'autre de 1 h. 1/2 à 7 heures.

Les bénévoles reversant le salaire qu'elles touchent à l'ouvrière qu'elles remplacent, celle-ci certaine de retrouver sa place peut se reposer et sans perdre son gain assurer la santé de son futur bébé.

Le travail des bénévoles demande deux jours d'apprentissage, se fait assis et n'exige pas un grand effort physique.

Les volontaires n'auraient qu'à s'adresser à Mme Borel ou à Mlle Ruysens, 45, rue d'Ulm.

« Il me semble, conclut Mme Rosenthal, que dans votre Association si généreuse l'on sera sensible à tout ce que cet essai a d'intéressant au point de vue social : la connaissance de la vie ouvrière, la sauvegarde de la race ; un tel essai est susceptible aussi d'entraîner au régime du demi-temps qui serait si souhaitable pour les femmes. »

Nous sommes très touchées de l'opinion si favorable que manifeste à notre égard la vice-présidente de l'Association pour l'Enrôlement et nous espérons que son appel, répondant d'ailleurs à un vœu exprimé lors de la dernière assemblée générale sera entendu.

Toutefois nous faisons observer que cet appel ne saurait s'adresser à de trop jeunes filles, mais plutôt à celles qui, par leur âge et leur caractère, pourront jouir d'une certaine autorité morale dans le milieu où elles vivront pendant quelques semaines.

Volontaires agricoles

Nous sommes heureuses de pouvoir vous donner de bonnes nouvelles des travaux effectués à Bagneux par nos vaillantes Equipes.

Au premier appel, bravant les bourrasques presque journalières qui ont attristé nos vacances de Pâques, plus de soixante Volontaires ont commencé le défrichement du terrain qui leur était offert. Ni la rentrée des classes, ni les chaleurs prématurées n'ont diminué leur ardeur, soutenue par le zèle dévoué des chefs d'équipes. Aussi le résultat est-il des plus satisfaisants ; petits-pois, oignons, poireaux commencent à sortir et la récolte s'annonce excellente.

Bravo, jeunes lycéennes !

Grâce à vous, 1.200 kilos de pommes de terre, 100 kilos de topinambours, 200 choux environ, de l'oignon, des pois ont été plantés. Vous avez apporté au ravitaillement national votre petit appoint. Cela ne valait-il pas un peu de fatigue et quelques efforts ?

L'Orphelinat des Armées. Comité du XV^e arr^t

Les lectrices de ce Bulletin sont au courant du projet de vaste organisation nationale « de protection maternelle vigilante et active » des orphelins de la grande guerre, dans le but de leur assurer non seulement « la subsistance matérielle mais encore le développement le plus complet de leur personne physique et morale.

C'est dans cet esprit que l'Orphelinat des Armées s'est fondé, dès novembre 1914, sous le haut patronage de *M. le Président de la République* et sous la présidence effective de *M. Alfred Croiset*, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Au bout de sa seconde année d'existence il a pu, en 1916, répartir entre les enfants qu'il soutient la somme de 238.000 francs, tant en allocations

régulières ou exceptionnelles qu'en frais de pension, colonies de vacances ou distribution de vêtements.

Mais à mesure que les deuils se multiplient le besoin se fait sentir, non seulement de ressources nouvelles, mais encore d'une action plus proche des misères à soulager, et la création de comités locaux s'impose.

En attendant, ce qui ne tardera sans doute point, que s'organise un groupement identique dans le XVI^e arr., un Comité spécial pour le XV^e vient de se constituer sous la présidence d'honneur de M. *Baruel*, maire du XV^e et de M. *Herbaux*, procureur général. Il se propose de grouper toutes les bonnes volontés sans distinction politique ou religieuse d'aucune sorte pour le plus grand bien des enfants sur lesquels il s'agit de veiller.

En ce qui concerne ceux-ci, le Comité du XV^e, s'inspirant des principes mêmes formulés dès la fondation de l'Orphelinat des Armées, entend, par respect même pour les morts, laisser à leurs descendants une complète liberté de conscience, sans essayer d'exercer sur eux aucune contrainte ni pression. L'enfant sera laissé à sa mère toutes les fois que cela sera possible, et l'on n'organisera le placement familial que lorsque celle-ci sera absente ou incapable. L'orphelin ne sera placé dans un internat qu'à défaut des deux autres modes d'assistance, et dans le choix de celui-ci on respectera scrupuleusement la volonté des parents défunts.

Dès maintenant s'organise dans le XV^e, un des plus vastes de Paris, une enquête destinée à amener un recensement des enfants sans père dont les familles soit par crainte, soit par ignorance, n'ont, quoique nécessiteuses, sollicité aucun secours.

Le Comité s'occupera de les assister directement, de les présenter à cette admirable Fraternité américaine qui, devant l'heure de l'intervention officielle, se constitua dans les villes d'Amérique à l'appel ému de *Miss Scoffing* et a déjà adopté tant d'orphelins de la guerre.

Ce sera un des devoirs du Comité du XV^e de travailler à resserrer ces liens entre les petits Français et leurs frères de la grande République, de faciliter la correspondance rendue quelque peu difficile par la différence de langue, et d'envoyer

régulièrement les portraits des enfants pour permettre à leurs parrains d'outre-mer de suivre le progrès de leur développement.

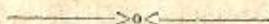
Le Comité provisoire qui a pour président M. *Gastinel*, inspecteur général de l'Instruction publique, pour vice-président M. *Rollet*, juge au tribunal de la Seine et qui compte parmi ses membres deux de nos anciennes compagnes, *Mlle Marguerite Bondois* et *Mme Delzant*, fait appel à tous les concours, pour cette œuvre d'Union sacrée.

Il a besoin d'argent aussi bien que de collaborateurs, et demande non seulement des souscriptions, des dons en nature, mais encore qu'on le seconde pour le placement familial des enfants, pour leur mise en apprentissage, pour fournir du travail aux mères.

A mesure que ses pupilles deviendront plus nombreux, il sera nécessaire de trouver un plus grand nombre d'enquêteurs qui non seulement visiteront les familles, mais encore accepteront de les suivre de près, de les conseiller discrètement, exerçant auprès des petits orphelins une fonction de tutelle morale en même temps que d'aide matérielle.

Pour cette tâche à la fois diverse et délicate qui est avant tout affaire de zèle individuel et de cœur, nous pensons pouvoir avec succès adresser un pressant appel à celles de nos compagnes qui résident dans le XV^e arrondissement ou qui y ont des intérêts.

Adresser les adhésions et toute communication au siège du Comité, 379, rue de Vaugirard, Paris XV^e, ou à Mlle M. Bondois, 77, rue Blomet, ou à Mme Delzant, 39, avenue de Breteuil.



Le Gérant : A. COUESLANT.